

L'INFO de la semaine

18 NOVEMBRE 2012 - 33

RÉDACTEUR : BERNARD ANXIONNAZ
RÉALISATION : FRANÇOISE BARRACHIN

OUVERTURE DES MAGASINS LE DIMANCHE

A propos de l'ouverture des magasins à prédominance alimentaire dans notre région, cette fois, c'est officiel : "Carrefour Market" de la Pierre du Roy à Albertville (ex "Provencia") va ouvrir ses portes le dimanche matin dès ce 25 novembre.

La tache d'huile s'étend : c'est trop facile... il n'y a pas d'autorisation à demander du moment que le magasin est fermé à 13 heures, le personnel est tout trouvé. Celui qui refuse on le met dehors, on n'a pas à le payer en plus. Les heures effectuées le dimanche, on les enlève un autre jour de la semaine, elles ne sont pas majorées et les clients sont là.

Le résultat vous le savez : ce sont surtout des femmes (la plupart non volontaires) qui sont obligées pour garder leur emploi de laisser leur famille, ou autre activité : sport, sortie, fête, repas entre amis, se reposer... et cela sans aucun intérêt, seulement pour prendre la clientèle "irresponsable" au concurrent qui a déjà ouvert.

L'ouverture des magasins le dimanche n'en finit pas ces derniè-

res semaines de s'étendre en France, d'alimenter les gros titres et de remplir les tribunaux avec l'affaire "Bricorama", entre autre, une caissière chez Dia en Bretagne en voie de licenciement pour avoir refusé de travailler le dimanche. La question devient nationale.

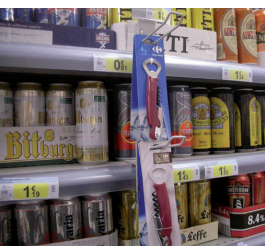
La mise à l'étude d'une nouvelle législation à ce sujet devient urgente.

En attendant, nous ne pouvons rester inactifs devant ce qui se passe dans notre région. Les consommateurs ont une grande responsabilité. S'ils boycottent les achats dans les grandes surfaces le dimanche, celles-ci ne tarderont pas à fermer comme cela s'est déjà passé.

Aussi, une manifestation organisée par le collectif "POUR LE RESPECT DU REPOS DU DIMANCHE" est prévue pour ce dimanche 25 novembre 2012.

Habituellement nous nous retrouvons à 10 heures. Ceux qui peuvent le faire, il faudrait venir à partir de 9 heures pour les premiers clients au parking donc du "Carrefour Market" de la Pierre du Roy à Albertville. On ne lâche rien.

N.B. : un point de vue important. Celui de Benoît Hamon. (lire en page 3).



« Rêver le travail » une réalité dont on parle peu, si ce n'est pour en trouver.

Et pourtant pour les 90 % qui en ont, ce n'est plus un moment rêvé.



Marcel Trillat vient de faire un film sur ce sujet avec des acteurs du terrain, entre autre pour notre vallée. **Corine Pointet "ED-Dia"**, **Henri Morandini** de la Bâthie.

Ce film va être présenté à la salle Robespierre à Ugine, ce vendredi soir 23 novembre à 19 h 30, en principe avec le réalisateur.

L'HÔPITAL DE LA BÂTHIE

Vous l'avez appris cette semaine, il est enterré.

Une grande question pour l'avenir de nos hôpitaux de proximité.

Albertville, Moûtiers, Bourg St Maurice, allons-nous devenir une annexe de Chambéry, de "Médipôle", de Grenoble ?

Des plans, déjà depuis longtemps concoctés, mais bien sûr, leurs contenus étaient considérés comme confidentiels.

On nous promène pour ne pas faire de vague. Mais la réalité est obligée d'apparaître. Elle est là.

Serons-nous de dociles victimes ? L'avenir est entre nos mains.

Avec cette remise en cause de l'hôpital de La Bâthie, c'est tout le plan de prise en charge de la perte d'autonomie, due au grand âge qui est détruit.

Le transfert prévu de la maison de retraite et long séjour de Claude Léger à Albertville, actuellement mal adapté à une prise en charge correcte des personnes âgées (*peu de cham-*

bres individuelles, espace trop étroit, etc) dans les locaux actuels de l'hôpital d'Albertville, l'argent libéré par la vente de Claude Léger pour un nouvel établissement à Moutiers, les autres services de prises en charge temporaires (*soins de suite, courts séjours, hospitalisation à domicile, Alzheimer, etc, construit à partir du projet La Bâthie*), tout est donc remis en cause.



Les retraités CGT qui avaient pris acte de cette nouvelle organisation se trouvent donc devant une page blanche.

L'heure ne sera pas à l'attente, mais à l'offensive pour que ce temps de vie du grand âge ne finisse pas dans les oubliettes.

Nous ne nous laisserons pas abandonner au bord de la route, à regarder les "millionnaires" passer pour aller dépenser leur fortune à Courchevel.

Il est bon de le savoir, à un moment où on ne parle que de "Médipôle" : pour se faire opérer, ce serait le top, mais surtout pour le portefeuille... (*il faut même prendre la douche à la "Bétadine" chez soi avant d'être opéré*).

Un "tarin" bien connu de chez nous, vient de se faire opérer de la cataracte.

Où ?... Au centre hospitalier d'Albertville.

Il est entré avec une vue très défailante à 14 h 30. Il en est ressorti à 16 heures (oui, 16 heures) avec une vision impeccable et sans dépassement d'honoraire.

**Qui cherche à détruire ce service public qui marche ?
Chacun a sa réponse.
N'en devenons pas complice.**

Ouverture le dimanche : Benoît Hamon favorable à ce qu'elle "reste une dérogation" [B.M-D.]

5 Novembre 2012

Invité dimanche sur Europe 1, le ministre chargé de l'économie sociale et solidaire et de la consommation Benoît Hamon a pris position sur l'ouverture le dimanche :

«Je suis favorable à ce que cela reste une dérogation». «Ce n'est pas parce que les magasins ouvrent trois heures de plus que les Français ont plus d'argent dans le porte-monnaie ! a-t-il argumenté. Quelle est cette fable selon laquelle plus les magasins sont ouverts longtemps, plus les gens ont de l'argent ?»

Rappelant que le revenu des Français n'augmentait pas, Benoît Hamon estime que

«le seul plaisir ou le seul loisir en France ne peut pas être consommer. Acheter ne peut pas être le seul loisir dont on dispose. Aujourd'hui, le droit du travail garantit que pour l'essentiel, on ne travaille pas le dimanche.»

Pour lui, l'ouverture dominicale ne peut améliorer la consommation :

«Le problème n'est pas que certains travaillent plus longtemps le dimanche pour faire augmenter cette consommation : je ne crois pas à cette équation.»

Sur un tout autre sujet, en début d'émission, Benoît Hamon a mentionné son projet de loi de consommation, préparé pour le printemps prochain.

Une réflexion est notamment menée sur la création d'une indication géographique pour les produits manufacturés, à l'image de celle existant sur les produits alimentaires.